



MESURE 15 : « PASS MUTUELLE » :
Dossier de demande d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé.

Cette mesure est destinée :

Afin d'alléger la charge financière que représente la première souscription à une mutuelle santé ou à une complémentaire santé, la Collectivité de Corse a décidé de proposer à chaque étudiant, ou apprentis, ayant souscrit à une complémentaire santé en son Nom propre, dans l'année d'études en cours et dont le foyer fiscal de rattachement est situé en Corse de bénéficier d'une aide forfaitaire de 150 €.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

Peuvent bénéficier, de cette aide les étudiants remplissant les conditions ci-dessous :

- Être domicilié fiscalement en Corse au cours des 3 années civiles précédant le dépôt de dossier,
- Être âgé de moins de 28 ans au 31 décembre de l'année en cours,
- Avoir souscrit à son Nom propre, à une mutuelle santé ou à une complémentaire santé, **dans l'année d'études en cours**,
- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en formation initiale,
- Être inscrit dans une formation en apprentissage,
- Être inscrit dans une formation du sanitaire et sociale,
- L'aide n'est pas rétroactive.

Ne peuvent pas bénéficier, de cette aide :

- Les étudiants bénéficiant déjà de la CMU complémentaire, ou de toute autre aide à l'adhésion à une mutuelle versée notamment par la CPAM.
- Les étudiants bénéficiant d'une complémentaire santé, rattachés à celle des parents.
- Le montant de l'aide ne peut en aucun cas dépassé le prix TTC payé par le bénéficiaire.

Montant de l'aide forfaitaire : 150 €

L'aide de la Collectivité de Corse n'est pas un droit, elle est attribuée dans la limite des crédits disponibles.

POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

- Ce dossier de demande d'aide dûment complété et signé (Page 5).
- L'attestation de souscription signée et tamponnée par votre Mutuelle ou compagnie d'assurance (Page 2).
- Le certificat de scolarité de l'année précédente, précisant la filière et l'option dans laquelle l'étudiant (e) est inscrit (la carte d'étudiant (e) n'est pas acceptée).
- Un exemplaire du relevé d'identité bancaire à votre nom et adresse, **(tout changement de RIB en cours de scolarité doit être communiqué au service de la vie étudiante)**.
- Photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport, de votre carte de séjour, de votre carte de résident en cours de validité.
- Photocopie intégrale du Livret de famille (y compris la page vierge suivant la naissance du dernier enfant), Pour les étudiants de nationalité étrangère le livret de famille doit être traduit en Français.
- Photocopies complètes des 3 derniers avis d'imposition ou de non-imposition (des revenus années 2019, 2020 et 2021) de vos parents et ou les vôtres en cas d'imposition séparée.
- Pour les étudiants de nationalité étrangère, fournir une attestation sur l'honneur des parents indiquant s'ils perçoivent ou non des revenus à l'étranger et le cas échéant, leur montant.

Outre ces pièces obligatoires, la Collectivité de Corse, peut vous demander tout document nécessaire à l'instruction de votre dossier.

Pour toute question, information complémentaire, s'adresser à Madame Jacqueline VANNUCCI
tél : 04 95.55.58.30 – Courriel : jacqueline.vannucci@isula.corsica.

Tout dossier incomplet, tout dossier hors délais, tout dossier, dont les copies sont illisibles et de mauvaises qualités, ou prises en photo à partir de smartphone, ne sera pas instruit et sera automatiquement refusé.

Je soussigné(e) Nom et prénom.....,

- Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces transmises à la Collectivité de Corse, avoir pris connaissance des conditions d'attribution et des modalités de paiement de l'aide demandée.
- Je reconnais avoir été informé(e) que tout dossier incomplet, ou comportant des pièces illisibles, ou prises à partir de Smartphone, ne sera pas instruit et sera considéré comme refusé par le service de la vie étudiante.
- Je certifie ne pas bénéficier, de la CMU complémentaire, ou de toute autre aide à l'adhésion à une mutuelle.
- Je m'engage à être ambassadeur de la Collectivité de Corse durant l'année de ma formation et l'année suivante.
- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir des informations de la Collectivité au-delà des communications liées à mes dossiers d'aides individuelles.
- Je reconnais avoir été informé(e) que tout manquement à l'une des obligations visées dans ce dossier, ou toute communication de renseignements volontairement inexacts, entraînera l'obligation de remboursement de l'aide.
- Je m'engage à répondre aux enquêtes de suivi diligentées par le service de la vie étudiante.
- Je reconnais avoir été informé(e), que l'aide de la Collectivité de Corse n'est pas un droit, et qu'elle est attribuée dans la limite des crédits disponibles.

Fait à :

Le :

Signature de l'étudiant (e)

Votre dossier doit être renvoyé à l'adresse suivante :

AVANT LE 30 AVRIL 2023

(Le cachet de la poste faisant foi)

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse
COLLECTIVITE de CORSE
Direction de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche
Service de la Vie Etudiante
Rond-point du Maréchal Leclerc
20405 BASTIA Cedex 9

!!Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des aides. Les destinataires des données sont les agents du service de la vie étudiante : (Direction de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche.). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service de la vie étudiante de la DEER :

Collectivité de Corse
Direction de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche
22 cours Grandval – BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1